### Mardi 27 Juin 2017

# Rencontre Mme CHABEAU - Mr de TALANCE **DDCS**

#### <u>Délégation Présente</u>:

Marie-Claire FABERT pour la Coordination du RESAM, André CHOGNOT Président du Secours Catholique, Philippe LAMIRAND Président Banque alimentaire de Moselle, Nadège DROUOT Coordinatrice des programmes de Médecins du Monde.

Claude THIRION et Sandra PRATESI pour l'Association Pas Assez, représentant les collectifs citoyens et bénévoles engagés sur Blida.

#### **OBJET:**

Solliciter l'attention de la préfecture sur le contenu du Manifeste pour la mise en œuvre de solutions durables et pérennes au lieu et place du camp actuel de Blida; ainsi que la réalisation de mesures d'urgences pour faire face aux risques sanitaires et de sécurité immédiats.

#### Contenu des prises de paroles de la Délégation :

- 1. Présentation de la demande : contenu du manifeste et contexte des démarches passées et actuelles Marie-Claire
- 2. Relevés des points d'évolution problématiques du camp avec reconnaissance de l'effort de surveillance (vigiles Adoma) et de l'engagement côté santé (vaccination enfants, présence de secouristes de la protection civile). Questionnement sur les points pouvant être pris en charge par la préfecture. Sandra et Claude
- 3. Ecart entre la réalité actuelle et les engagements pris. Refus pour Médecins du Monde de signer la convention avec ADOMA pour entrer dans un bidonville d'Etat, très éloigné des normes HCR et des conditions de respect de la sécurité et de la dignité des personnes Nadège
- 4. Interpellation au niveau national possible : engagement et implication du Secours Catholique au niveau national pour des conditions d'accueil assurant la sécurité et la dignité sur notre territoire André
- 5. Questionnement au niveau des engagements nationaux : quelles perspectives dans les mois à venir à partir des déclarations actuelles du gouvernement ? Philippe
- 6. Annonce de la venue de Médecins sans Frontières pour une mission exploratoire Nadège Médecins du Monde
- 7. Conclusion / veille et information sur l'été Marie-Claire Coordination réseau.

#### Positionnement de la préfecture par rapport au projet de SAS : Données chiffrées sur Blida

Un SAS se définit par un processus d'entrée et de sortie : or les initiatives passées s'apparentant à la création de Sas (rue des Alliés en 2013 270 places, et rue Périgaud en 2014) sont devenues des solutions pérennes sans sorties effectives. Donc l'idée d'un SAS n'est pas envisagée à ce jour. La priorité actuelle de la préfecture se concentre sur des possibilités d'hébergement :

- Transformation d'une caserne en lieu d'hébergement effective d'ici la fin de l'année (100 places environ).
- Reconversion d'un hôtel : ouverture au cours de l'hiver prochain,
- Autre hypothèse en cours : reconversion d'une ancienne maison de retraite.

Soit près de 300 places supplémentaires à venir.

Depuis Avril, date de la réouverture de Blida, 1049 personnes s'y sont présentées et 552 ont été relogées.

Le 26 juin au soir, 526 personnes étaient recensées sur le camp. Mais une comptabilité précise au cours d'une nuit met en évidence 268 personnes effectivement présentes. Ce delta est constant. Cela veut dire que les personnes ont des solutions autres, mais on peut considérer qu'elles réapparaitront en cas de démantèlement.

# <u>Demandes non pourvues par la</u> préfecture:

-Pas d'aide apportée aux associations en termes de dotation en tentes,

- Pas d'élargissement de l'aide alimentaire en dehors des tickets services de 4 Euros par personne et par jour pour les familles, et des prescriptions pour les hommes pour 1 repas/5 jours sur une association (Secours Populaire/Secours Catholique/ Fondation Abbé Pierre).

## <u>Mode d'emploi de la vie sur le</u> <u>Camp</u>

-Pour tout problème de propreté de sanitaires, d'appel de la police pour bagarre, demander aux Vigiles d'intervenir, faire intervenir et/ou intervenir auprès d' ADOMA.

-Les collectifs peuvent transmettre les noms de personnes identifiées comme violentes sur le camp (à Adoma et Mme Chabeau) en vue d'une mesure possible d'exclusion. Autres chiffres en Moselle
La Moselle héberge 4.809
personnes en demande d'asile
ou issus de la demande d'asile.
2940 personnes sont déboutées,
dans le cadre d'un recours.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier, 2 329 personnes sont arrivées dans le cadre d'un premier accueil.

Depuis Avril, les hébergements assurés par les CADA et l'OFII concernent 1372 personnes.

#### Espace modifications et évolutions possibles

- Reconnaissance du contexte extrêmement tendu et de la volonté de trouver des solutions d'hébergement, mais les conditions de vie sur le camp restent déplorables et ne correspondent pas à un dispositif d'accueil des demandeurs d'asile.
- ADOMA met effectivement en place à partir du 1<sup>er</sup> juillet un système de conventionnement d'associations intervenant sur le camp. Cela relève à la fois d'un souci de coordination et de règlementation. Un règlement intérieur est affiché. Adoma est responsable de la coordination des associations.
- L'ouverture de la seconde partie du camp n'est pas à l'ordre du jour, la préfecture considérant que le nombre de personnes présentes sur le camp est appelé à diminuer (mise à l'abri des personnes vulnérables, mais sans engagement sur les délais- retrait de tentes vides dont le nombre n'est pas communiqué) ; Une réorganisation spatiale des tentes sur l'espace imparti est prévue avec ADOMA dans les prochains jours. Pas d'éléments de réponse sur le fait que le nombre de personnes va forcément augmenter du fait des arrivées continues.
- L'Etat prend en charge les fluides et la location du matériel mis à disposition sur le camp, les frais d'installation restant à charge de la mairie.
- Au niveau local : Médecins du Monde informe de l'arrivée de Médecins Sans Frontières dans les prochains jours, pour une mission exploratoire destinée notamment à évaluer les conditions de vie sur le camp.
- **Au niveau National**: en fin de semaine, déclaration de politique générale qui donnera peutêtre des précisions en termes d'accueil des migrants. Pas de déclinaison avant début septembre. Mme Chabeau précise qu'il existe un problème de répartition territoriale.